



**ARRETE n° 59/2014  
PORTANT MISE à JOUR du  
PLAN LOCAL d'URBANISME**

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis  
Canton de Chantilly

Le Maire de la commune de COYE la FORET,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R123-22,  
Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de COYE la FORET,  
Vu l'arrêté en date du 9 mai 1989 portant classement au titre des monuments historiques du château de la Reine Blanche, en totalité,  
Vu l'arrêté ministériel modificatif de classement au titre des Monuments Historiques du château de la Reine Blanche à COYE la FORET, en date du 28 février 2014,


**ARRETE**

- Article 1<sup>er</sup> :** Le Plan Local d'Urbanisme de COYE la FORET est mis à jour du présent arrêté. L'annexe « servitude d'utilité publique » annexé au Plan Local d'Urbanisme est mise à jour afin de prendre en compte l'arrêté ministériel modificatif de classement au titre des Monuments Historiques du château de la Reine Blanche à COYE la FORET, en date du 28 février 2014.
- Article 2 :** La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de COYE la FORET aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.
- Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie durant un mois.
- Article 4 :** Ampliation de l'arrêté sera transmise :  
au Préfet – 1, Place de la Préfecture à Beauvais  
au Directeur Départemental des Territoires – 40, Rue Jean Racine à Beauvais.

Fait à COYE LA FORET, le 27 Mai 2014

Le Maire,



  
François DESHAYES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté n° **16** modifiant l'arrêté du 9 mai 1989 portant classement au titre des monuments historiques du château de la Reine Blanche à Coye-la-Forêt (Oise)

La ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication,

Vu l'arrêté en date du 9 mai 1989 portant classement au titre des monuments historiques du château de la Reine Blanche, en totalité

Considérant que l'arrêté susvisé comporte une erreur de transcription de la section cadastrale de la parcelle classée,

**arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** À l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé du 9 mai 1989, les mots : « situé sur la parcelle n°143 d'une contenance de 8 a 10 ca figurant au cadastre de Chantilly section AD » sont remplacés par les mots : « situé sur la parcelle n°15 de la section B du cadastre de Coye-la-Forêt (Oise) »

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié au préfet de l'Oise, au maire de la commune et au propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution.

**Article 3 :** Il sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble classé et au bulletin officiel du ministère de la culture et de la communication.

Pour le Ministère de la Culture et de la Communication  
Pour le Directeur Général des Patrimoines  
et de l'Architecture  
Le Chef du Service des Patrimoines  
Adjointe du Directeur Général des Patrimoines



Isabelle MARÉCHAL

Fait à Paris, le 28 FEV. 2014

Département :  
OISE

Commune :  
COYE LA FORET

Section : B  
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 27/01/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SENLIS  
20 à 24 Chaussée Brunehaut CS 20110  
60309  
60309 SENLIS CEDEX  
tél. 0344538686 - fax 0344538675  
cdif.senlis@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

*Château de la Reine Blanche*

